

URBANISME AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Les demandeurs sont M. et Mme MINEUR Dominique demeurant Avenue des Tarins 21 à 1301 Bierges.

Le terrain concerné est situé Avenue des Tarins, 21 à 1301 Bierges et cadastré division 3, section B n°272H.

La demande consiste à recouvrir les élévations d'un crépi sur isolant de 14 cm d'épaisseur de ton blanc cassé (RAL 9001).

L'annonce de projet est réalisée sur base de l'article suivant du Code du Développement Territorial : Art. D.IV.40 les demandes impliquant un ou plusieurs écarts aux plans communaux d'aménagement adoptés avant l'entrée en vigueur du Code et devenus schémas d'orientation locaux, aux règlements adoptés avant l'entrée en vigueur du Code et devenus guides et aux permis d'urbanisation.

L'écart aux prescriptions du lotissement est le suivant : "*Sont exclus tous les matériaux n'offrant pas les garanties de bonne tenue dans le temps, tels que cimentages, enduits peints, etc...*".

La consultation du dossier pourra être organisée, uniquement sur rendez-vous, en adressant une demande par e-mail via l'adresse urbanisme@wavre.be.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès du Service de l'Urbanisme, téléphone : 010/230.371 du mardi au vendredi de 09h00 à 12h00.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 28 octobre 2024 au 12 novembre 2024 au Collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Place de l'Hôtel de Ville, 1 à 1300 Wavre,
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@wavre.be.

A Wavre, le 16 octobre 2024